



SYNDICAT CGT VILLE DE LORIENT.

Lettre ouverte à Monsieur Le Maire et l'ensemble des agents de la ville de Lorient.

Monsieur le Maire de Lorient, Président d'agglo, et Ministre délégué.

Monsieur Loher,

Le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Lorient souhaite vous faire part d'une situation dramatique que vivent les Agents de la fonction publique et plus spécialement sur ceux de la Territoriale. Nous faisons l'objet d'une stigmatisation relayée par tous les médias visuels et sonores.

Sachez donc que nous participons et appelons tous les agents à s'emparer du préavis de grève qui est déposé jusqu'à la fin de l'année. Nous organisons au niveau fédéral la préparation des Etats généraux des services publics territoriaux, qui partent du principe, que les liens entre les services publics, le statut, nos conditions de travail, le service rendu aux usagers sont insécables.

Cette politique tournée contre les fonctionnaires et les services publics doit cesser. Il en va de l'intérêt des usagers, des salariés, des fonctionnaires ! Les centaines de milliards de cadeaux faits aux actionnaires et aux spéculateurs doivent être réinjectés dans l'économie !

Nous vous informons donc que nous allons discuter de ces questions avec l'ensemble des syndiqués, et à travers eux avec les collègues : partout nous communiquerons des éléments figurant dans cette note (ainsi que de l'expression de la CGT sur le PROJET LOI FINANCE 2025) dans nos commissions exécutives, dans nos assemblées générales, dans nos heures d'infos syndicales.

Le « plan social » contre les territoriaux, ça suffit !

=> **100 000 postes menacés dans les 450 plus grosses collectivités**, cela prétendument pour contribuer à « réduire les déficits publics », soit 4,2 milliards d'euros de masse salariale des fonctionnaires territoriaux en moins. **Rappelons-nous que le passage aux 1607 heures** pour l'ensemble des agents territoriaux visaient déjà (selon l'étude d'impact de la loi de transformation de la Fonction publique) à réaliser 1,2 milliard d'économie et à supprimer 57 000 équivalents

temps plein (ETP). Les « lignes directrices de gestion », la fusion des instances, toutes ces « transformations » sont essentiellement motivées par l'objectif de faire des réductions sur la masse salariale des fonctionnaires.

=> Aggravation des menaces contre la CNRACL, le régime particulier des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers : un déficit créé de toute pièce en organisant sciemment la diminution de nombre de cotisants, notamment avec la généralisation du recrutement des contractuels, la multiplication des contrats à moins de 28 heures/semaine. **Il n'y a qu'un moyen pour améliorer les comptes de la CNRACL, c'est l'augmentation du point d'indice et le recrutement de fonctionnaires au statut.**

=> **Gel du point d'indice**, que le gouvernement entend faire entrer dans une ère glaciaire éternelle. **A noter qu'1% d'augmentation du point d'indice (2 milliards) ne représente que 2% des aides publiques aux entreprises privés.**

> **Suppression de la GIPA** : (garantie individuelle du pouvoir d'achat), indemnité versée aux nombreux fonctionnaires dont le traitement était resté pendant 4 ans inférieur à l'indice des prix à la consommation. Cela concerne 143 000 territoriaux en 2023, en nette augmentation tous les ans en raison de la hausse de l'inflation.

=> Mépris des bas salaires, avec une **augmentation de 6 centimes d'euros** pour 230 000 fonctionnaires afin qu'ils ne passent pas sous le niveau du SMIC.

=> **Multipliation des mises en retraite pour invalidité, sans la moindre recherche de reclassement. Cela concerne 8000 à 10 000 agents chaque année dans toute la France.**

=> La réforme des retraites de Macron nous impose **deux ans de travail** en plus et maintenant **on veut nous interdire de tomber malade !**

=> Tout le monde le sait, **l'augmentation du délai de carence** va inciter les agents à venir travailler en étant malades, ce qui va aggraver leur pathologie avec un risque accru de transmettre une maladie aux collègues.

=> Alors qu'il est de plus en plus difficile de faire reconnaître des maladies et accidents imputables au service, l'augmentation du délai de carence ne pourra qu'aggraver la souffrance au travail.

=> S'agirait-il de pousser les agents à souscrire à une assurance privée et/ou de satisfaire l'électorat populiste réactionnaire anti-fonctionnaires des Macron-Barnier-Kasbarian-Le Pen ?

=> Que dire **des absents non remplacés**, des sous effectifs qui entraînent des charges de travail exténuantes, **du travail qui s'accumule** ? Les désorganisations et problèmes subis par les agents entraînent l'insatisfaction, la colère des usagers que l'on se prend en pleine face, souvent sans soutien de la hiérarchie...Et que dire des départs massifs des encadrants ?

Monsieur le Maire de Lorient dans ce contexte, nous réaffirmons nos revendications :

- Abrogation de la réforme des retraites 2023.
- Retour au 100 % Sécu, Contrats prévoyance qui prennent en compte les jours de carence, comme dans 70 % des entreprises françaises.
- Abrogation de la loi dite de Transformation de la fonction publique.
- Abandon du projet de loi Guérini.
- 10% d'augmentation du point d'indice de manière immédiate comme mesure d'urgence, et passage du point pour un montant de 6 euros le point.
- 10% d'effectifs supplémentaires pour assurer un haut niveau de service public aux usagers.
- **Nous allons ajouter nos revendications Lorientaises :**
- Trop de nos collègues sont frappés par des pathologies d'origine psychosociales d'ordre professionnelles.
- Une perte de sens dans le travail, ordre, contrordre.
- La demande démesurée des élus de la ville pour mettre en place plus de 400 manifestations diverses au lieu des 200 constatées antérieurement dans l'année.
- L'insécurité s'est invitée également auprès de nos collègues travaillant en extérieur et en accueil de public, Médiathèque, espaces-verts, la maison des associations, accueil périscolaire, écoles et j'en passe sûrement.
- Nous travaillons tous plus, les 1607 heures sont passées par là, nous avons perdu nos jours d'ancienneté ou gelé dans le cadre de la clause du grand-père.

Ainsi, Monsieur le Maire, il va vous falloir convaincre ceux qui nous gouvernent, et que vous avez porté de vos vœux lors des élections présidentielles. Les événements climatiques à répétition, les violences qui se multiplient trouvent toujours un soutien inconditionnel des équipes de Municipaux. Il serait donc temps à présent de porter cette voix conjointement avec les autres municipalités, et prouver à vos agents par des actes politiques que les paroles dites lors de votre dernier discours ne restent pas un entre-soi et affirmer au niveau du ministère de la fonction publique que les fonctionnaires territoriaux sont un bien commun pour toute la population.

Cordialement

Régine Le Jeune pour la CGT TERRITORIAUX Ville de Lorient

